

L'Initiative Royale pour l'Afrique Atlantique : Une vision stratégique

The Royal Initiative for Atlantic Africa : a strategic vision

OUALLA Khalid

Doctorant en Droit Public

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales Agdal

Université Mohammed V de Rabat

Laboratoire de « Droit Public et Sciences Politiques »

Royaume du Maroc

Date de soumission : 16/11/2025

Date d'acceptation : 04/02/2026

Pour citer cet article :

OUALLA K. (2026) « L'Initiative Royale pour l'Afrique Atlantique: une vision stratégique », Revue Internationale du chercheur «Volume 7 : Numéro 1 » pp : 320-338

Résumé

Le présent article de recherche présente succinctement l'Initiative Royale marocaine pour l'Afrique Atlantique et met en exergue la portée stratégique de cette initiative ainsi que sa contribution à l'approfondissement de l'intégration régionale africaine, tant sur le plan géoéconomique, à travers la valorisation des ressources et des infrastructures maritimes, que sur le plan géopolitique, en consolidant la coopération Sud-Sud et les synergies interétatiques au sein de l'espace atlantique africain. Il analyse également les stratégies adoptées par le Maroc pour renforcer sa présence dans l'Atlantique et gérer efficacement les défis associés. En combinant des analyses géopolitiques, économiques et sécuritaires, cet article vise à offrir une compréhension nuancée des dynamiques à l'œuvre, mettant en lumière les orientations stratégiques du Royaume dans cette région. Les défis sécuritaires actuels, tels que la piraterie, le terrorisme, ...etc., rendent cette orientation d'autant plus importante.

Mots clés : Afrique, Atlantique, Politique Etrangère, Sécurité, Géopolitique, Maroc.

Abstract

This article briefly presents the Moroccan Royal Atlantic Initiative and its strategic impact to contribute to the appropriation of regional integration in Africa. It highlights how Atlantic dimension is strategic and primarily important to the Moroccan foreign policy. The international weight of the African Atlantic space in the world geostrategic balance has become clear to everyone and opens the way to new challenges. It also analyzes the strategies adopted by Morocco to strengthen its presence in the Atlantic area and effectively manage the connected challenges. By combining geopolitical, economic, and security analyses, this article aims to offer a clear understanding of the dynamics at work, and highlighting the Kingdom's strategic orientations in this region. Current security challenges, such as piracy, terrorism ...etc., make this orientation more important.

Keywords: Africa, Atlantic, Foreign Policy, Security, Geopolitics, Morocco.

Introduction

La question de la dimension atlantique est aujourd'hui primordiale et stratégique pour l'intégration régionale, placée au cœur des priorités de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui ambitionne de créer une Afrique non seulement unifiée politiquement et économiquement, mais aussi résolument tournée vers un avenir commun, fondé sur des valeurs panafricaines et une solidarité entre les Etats membres. Ainsi, l'Atlantique présente indubitablement un poids reconnu dans les équilibres géostratégiques mondiaux, ainsi qu'un vrai potentiel de coopération qui doit être mobilisé. Dans ce sillage, le Maroc possède les atouts nécessaires et demeure un acteur incontournable pour contribuer au développement de cette coopération atlantique.

Pour ce faire, l'Initiative Royale du Maroc pour l'Afrique Atlantique a été annoncée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le Discours du 6 novembre 2023, adressé au Peuple marocain à l'occasion du 48^e anniversaire de la Marche Verte. Le Souverain marocain avait précisé que « *Pour résoudre les difficultés et les problèmes auxquels se trouvent confrontés les Etats frères du Sahel, la solution ne peut être exclusivement sécuritaire ou militaire, mais elle doit se fonder sur une approche de coopération et de développement commun ... Il est primordial de mettre à niveau les infrastructures des Etats du Sahel et de les connecter aux réseaux de transport et de communication implantés dans leur environnement régional* » (Discours Royal, 2023). Cette Initiative a tracé une feuille de route stratégique pour engager et réussir la structuration de l'espace géopolitique que constitue la façade atlantique africaine, tout en favorisant l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique. Elle vient couronner les efforts inlassables du Maroc en faveur du renforcement du partenariat entre les pays riverains de l'Atlantique, lancés depuis 2009 à Rabat dans le cadre de l'Initiative de l'Atlantique Sud baptisée « Processus des États africains atlantiques » (PEAA), visant, entre autres, à développer la coopération entre les pays d'Afrique et d'Amérique latine.

La problématique principale de cette étude est d'apporter un éclairage substantiel sur l'Initiative Royale du Maroc pour l'Afrique Atlantique, susceptible de jeter les bases d'un nouveau schéma de régionalisme africain articulant intégration économique, sécurité collective, développement durable dans cette région stratégique et promotion d'un accès équitable aux espaces maritimes atlantiques pour les pays enclavés du Sahel. Ainsi, la question de recherche qui guide cet article est la suivante : « Dans quelle mesure cette initiative permettrait-elle d'assurer cette intégration régionale, exprimer cette solidarité et

créer l'espace nécessaire pour un échange Sud/Sud, en relevant les défis pour assurer une mise en œuvre efficiente, et en structurant une aire géographique partagée pour en faire un espace géopolitique commun ? ».

L'objectif de cette recherche réside dans la compréhension des stratégies adoptées par le Royaume du Maroc pour naviguer dans un environnement géopolitique en constante évolution. En raison de ses implications économiques, sécuritaires et diplomatiques, l'Atlantique représente pour le Maroc une zone d'intérêt majeur pour jouer un rôle clé sur les plans géopolitique, sécuritaire, économique et écologique. Dans le même sillage, l'analyse de la dimension atlantique de la politique étrangère marocaine, avec ses défis et ses fondements juridiques et diplomatiques, apporte des éclairages sur les orientations stratégiques du pays et sur ses interactions avec les acteurs régionaux et internationaux.

Cette recherche adopte un cadre conceptuel multidisciplinaire combinant des analyses documentaires d'un corpus de textes et de rapports géopolitiques, économiques et sécuritaires, tout en s'appuyant sur une revue de littérature ciblée. Cette approche méthodologique holistique permettra d'évaluer les tenants et aboutissants de l'Initiative Royale pour l'Afrique Atlantique, en tenant compte des contraintes et impératifs et des enjeux multidimensionnels en présence ; ce qui va offrir une compréhension nuancée des dynamiques à l'œuvre et mettra en lumière les orientations stratégiques du Royaume pour l'édification et la pérennisation d'un espace géopolitique atlantique africain.

Dans un premier axe, nous mettrons en exergue la dimension atlantique de la politique étrangère du Maroc (1) dans le contexte des aspects théoriques d'intégration africaine et de la sécurité collective (1.1.). En outre, nous aborderont le poids économique de l'Atlantique dans les équilibres géostratégiques mondiaux (1.2.) ainsi que les enjeux et dynamiques géostratégiques dans la dimension atlantique du Maroc (1.3.).

Le second volet sera dédié à l'analyse de la réponse marocaine par l'Initiative Royale pour l'Afrique Atlantique (2), en mettant en lumière les défis auxquels l'espace Afro-atlantique se trouve confronté (2.1.), ainsi que la vision Royale et le nouvel ordre atlantique (2.2.), et ensuite, en étudiant les leviers conceptuels et empiriques qui pourraient aider à la pleine et efficace implémentation de cette Initiative marocaine (2.3.).

1. La dimension atlantique de la politique étrangère du Maroc :

La question de la dimension atlantique est aujourd'hui primordiale et stratégique pour la politique étrangère du Maroc. L'Atlantique présente incontestablement un poids reconnu dans les équilibres géostratégiques mondiaux. Par là même, de nouveaux défis apparaissent, liés aux questions géopolitiques et économiques. Il existe un vrai potentiel de coopération au sein de cet espace qui doit être mobilisé. Le Maroc possède les atouts nécessaires et est un acteur incontournable pour contribuer au développement de cette coopération atlantique.

1.1. Les aspects théoriques d'intégration africaine et de la sécurité collective :

Depuis les indépendances, l'Afrique fait de l'intégration régionale et continentale un objectif majeur afin de surmonter la fragmentation politique héritée de la colonisation et de répondre collectivement aux défis sécuritaires persistants. L'idéologie panafricaine, la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963, puis celle de l'Union africaine (UA) en 2002, traduisent cette volonté d'unité et de coopération. Parallèlement, la multiplication des conflits armés, des crises institutionnelles et des menaces transnationales a conduit les États africains à envisager la sécurité non plus uniquement sous l'angle national, mais aussi collectif. Ainsi, l'intégration africaine et la sécurité collective s'appuient sur plusieurs cadres théoriques issus des relations internationales, dont l'application au contexte africain mérite une analyse approfondie.

Le panafricanisme constitue la base normative et idéologique de l'intégration africaine. Il prône l'unité politique, économique et culturelle du continent afin de renforcer son autonomie face aux puissances extérieures. Le fonctionnalisme, développé par David Mitrany, postule que la coopération technique dans des secteurs clés peut favoriser la paix et l'intégration.

Cette approche se retrouve dans les projets africains d'infrastructures, d'énergie ou de commerce. Le néo-fonctionnalisme, quant à lui, introduit la notion de « spillover », selon laquelle l'intégration économique entraîne progressivement une intégration politique. Les Communautés économiques régionales et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) illustrent cette dynamique. Cependant, l'intégration reste inégale et dépend fortement de la volonté politique des États. En outre, le réalisme explique les limites de l'intégration africaine par la centralité de l'État et la recherche prioritaire de la sécurité nationale. Les États hésitent à transférer des compétences à des institutions supranationales. À l'inverse, le constructivisme prône le rôle des normes, des identités et des valeurs communes.

Par ailleurs, la sécurité collective repose sur le principe selon lequel toute agression contre un État constitue une menace pour l'ensemble de la communauté. Ce principe est intégré dans l'Acte constitutif de l'Union Africaine, qui autorise même l'intervention collective en cas de crimes graves. La théorie de la communauté de sécurité (Karl Deutsch) suppose que les États règlent leurs différends pacifiquement. En Afrique, cette situation reste partielle, mais certaines régions montrent des avancées, notamment à travers les mécanismes de prévention et de médiation. La théorie du complexe régional de sécurité (Barry Buzan)¹ est particulièrement pertinente pour l'Afrique, où les menaces sont souvent régionales (Sahel, Corne de l'Afrique, Grands Lacs), justifiant des réponses sécuritaires collectives à l'échelle régionale. L'Architecture pour la Paix et la Sécurité en Afrique constitue l'incarnation institutionnelle de la sécurité collective africaine, avec le Conseil de paix et de sécurité, la Force Africaine en Attente et les systèmes d'alerte précoce. Si ce dispositif est théoriquement cohérent, son efficacité reste très limitée par des contraintes financières, logistiques et politiques, ainsi que par la dépendance à l'égard des partenaires extérieurs (CEA, 2020).

Dans le contexte africain, l'ambition de la valorisation du capital maritime devrait à fortiori constituer une priorité continentale. C'est dans cet esprit de l'action et du leadership collectifs que s'insère l'initiative de l'Afrique Atlantique initiée par le Maroc et qui vise la création des conditions nécessaires pour la construction d'une région Afrique/Atlantique stable, prospère et tournée vers la mer. À cette première initiative s'est ajoutée une deuxième, celle de la facilitation de l'accès à la mer aux pays du Sahel, et ce dans un esprit d'inclusion et de solidarité. Dans ce schéma stratégique, la mer, jadis marginalisée par la pensée stratégique africaine, constitue la figure de proue. D'une part, la maîtrise de la mer permettra aux pays de la région d'asseoir leur souveraineté sur une bonne partie de leur territoire autrefois ignorée, les espaces maritimes ; de l'autre, l'exploitation intelligente des ressources marines pourrait constituer un inestimable vecteur de croissance et de développement pour les pays de la région. Cinq leviers complémentaires sont suggérés pour participer à la traduction de la stratégie atlantique en des réalisations concrètes et régionalement bénéfiques. Cela va de l'intérêt de l'émergence d'une appropriation de l'idée de l'Afrique Atlantique par tous les pays riverains, et surtout, par les peuples de la région ; à l'impératif de la mise en place de projets structurants à forte valeur ajoutée pour une pleine et efficace transformation des ambitions affichées.

¹ Barry Buzan (2009), « *Regions and Powers: The Structure of International Security* », Cambridge University Press.

1.2. Le poids économique de l'espace atlantique :

L'espace atlantique représente un poids économique important, avec une part importante dans le PIB mondial. S'y épanouissent des échanges intra-régionaux dynamiques, notamment entre pays de la rive nord de l'Atlantique (66 % entre les pays de la côte atlantique européenne, 49% pour les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. En revanche, le commerce Sud-Sud en Atlantique demeure faible, autour de 15 % sur la rive latino-américaine et de 9 % entre les pays de la façade atlantique africaine. (Banque Mondiale, 2023)

En outre, la façade atlantique de l'Afrique réunit dans un espace géopolitique en construction les principaux atouts et défis du continent africain. En effet, les 23 pays riverains représentent 46 % de la population africaine, concentrent 55 % du PIB africain, réalisent 57 % du commerce continental et recèlent d'énormes ressources naturelles. Cet espace jouit d'une dotation importante en ressources naturelles stratégiques d'origine énergétique et minière, notamment dans l'Atlantique Sud. À titre d'illustration, le golfe de Guinée représente 50 % de la production du pétrole africain et 8 % des réserves pétrolière dans le monde (plus de 24 milliards de barils de pétrole de réserves prouvées au large du golfe de Guinée). (Banque mondiale (2023). La conjugaison de ces enjeux au comportement des États de la région semble fournir les premières composantes d'une identité stratégique « Afro-atlantique ».

Par ailleurs, une attractivité des investissements directs étrangers (IDE) différenciée caractérise également cet espace, avec 74 % des flux d'IDE entrants captés par les pays de la rive nord : États-Unis (31 %) et les pays européens riverains de l'Atlantique (43 %). Les pays africains riverains de l'Atlantique ne reçoivent que (4 %) des flux d'IDE à destination de l'espace atlantique. Pour sa part, la sous-région de l'Amérique latine et des Caraïbes reçoit (22 %) des flux d'IDE. (Banque Africaine de Développement, 2024).

Enfin, Une forte dynamique migratoire interne y est observée, avec un effectif de près de 80 millions d'immigrés issus des différentes régions de l'Atlantique contre près de 70 millions de personnes étrangères résidant dans les autres régions du monde. Il y a lieu de noter l'existence de deux pôles d'attraction des migrants : l'Europe pour les ressortissants des pays d'Afrique (8,5 millions de personnes immigrées) et les États-Unis pour les ressortissants des pays d'Amérique latine (21,7 millions de personnes). Cette dynamique migratoire explique le volume des transferts de fonds effectués par les travailleurs immigrés, à destination de leurs pays d'origine : 30,7 milliards de dollars reçus par les pays africains riverains de l'atlantique

et 48 milliards de dollars reçus par les pays de la rive atlantique latino-américaine. (Banque Mondiale, 2024).

1.3. Enjeux et dynamiques géostratégiques dans la dimension atlantique du Maroc :

L'espace atlantique marocain est d'abord une source incontournable pour l'économie nationale. Outre le fait que 95% du commerce extérieur se fait par voie maritime, le potentiel halieutique, estimé à près de 1,5 million de tonnes par an, fait du Maroc l'un des plus grands producteurs de poisson dans le monde.

En effet, le Maroc a tout intérêt à se projeter comme une puissance structurante, jouant le rôle de centre d'impulsion politique autour d'une communauté d'intérêt maritime aux multiples dimensions. Sur le plan économique, la façade afro-atlantique, qui s'étend du Détroit de Gibraltar au Cap de Bonne-Espérance, regroupe 23 pays riverains, formant un potentiel considérable pour des partenariats économiques. Cependant, la majorité de ces pays font face à des obstacles à la fois structurels et conjoncturels, limitant leur capacité à exploiter pleinement ce potentiel. Ces contraintes appellent à une solidarité engagée entre les nations de cet espace pour surmonter les défis et créer des conditions propices au développement. (Machrouh, J. 2024).

Aussi, l'émergence d'une identité stratégique « Afro-atlantique » renforce l'idée d'une coopération régionale plus structurée pour le Royaume Chérifien. Depuis des années, une vision commune des enjeux maritimes et économiques a commencé à prendre forme, soutenue par l'institutionnalisation progressive de cet espace à travers divers mécanismes de coopération. Cette dynamique permet non seulement de mieux répondre aux défis régionaux, mais aussi de consolider l'influence du Maroc en tant qu'acteur clé dans l'animation de cette identité stratégique partagée. C'est dans cette perspective, d'ailleurs, que le Maroc a lancé « la Conférence des États africains riverains de l'Atlantique », à Rabat en août 2009 sur la base d'une déclaration politique.

Par ailleurs, l'espace atlantique, au cœur des préoccupations géostratégiques et économiques du Maroc, est marqué par des dynamiques complexes qui influencent directement les ambitions du Royaume. D'une part, l'Atlantique représente une zone de forte croissance économique pour le Maroc, avec des industries clés telles que la pêche, le commerce maritime, et le développement des infrastructures portuaires, notamment avec les ports de Tanger Med, Dakhla et Casablanca qui s'imposent comme un hub logistique mondial. D'autre part, l'Atlantique est aussi le théâtre de menaces sécuritaires croissantes, comme la piraterie,

le trafic de drogue, et le terrorisme maritime, qui posent des défis majeurs à la stabilité régionale. Ces dynamiques sont exacerbées par les impacts du changement climatique, qui affectent les écosystèmes marins et les populations côtières. Face à ces enjeux, le Maroc met en œuvre une stratégie multidimensionnelle, combinant développement économique, renforcement de la sécurité maritime, et adaptation aux effets du changement climatique. Cette approche intégrée vise à positionner le Royaume comme un acteur clé dans la gestion des défis et des opportunités de l'espace atlantique.

2. L'Initiative Royale marocaine pour l'Afrique Atlantique :

L'intégration régionale est placée au cœur des priorités de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et ambitionne de créer une Afrique non seulement unifiée politiquement et économiquement, mais aussi résolument tournée vers un avenir commun, fondé sur des valeurs panafricaines et une solidarité entre les Etats membres. Dans cette optique et consciente du taux limité du commerce intra-régional (16% en Afrique en 2023 contre 68% en Europe, 57% en Asie et 55% en Amérique), l'Union Africaine a entamé la réalisation, en 2018, de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, qui représente la plus grande zone de libre-échange au monde en termes de nombre de pays membres. (Banque Africaine de Développement, 2023).

Dans ce contexte, l'Initiative Royale Atlantique constitue une nouvelle pierre angulaire en matière de renforcement de l'intégration africaine. Annoncée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, à l'occasion, commémorant le 48^e anniversaire de la Marche Verte, cette Initiative a tracé une feuille de route stratégique pour engager et réussir la structuration de l'espace géopolitique que constitue la façade atlantique africaine, tout en favorisant l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique.

Figure N°1 : Schéma stratégique de l'Afrique Atlantique



Source: Policy Center for the New South (Avril 2024)

2.1. Multiplication de défis dans l'espace Afro-atlantique :

L'espace Afro-atlantique est aujourd'hui le théâtre d'une compétition accrue, notamment de la part des puissances mondiales et émergentes. Celles-ci mettent en œuvre des stratégies de pénétration de marché agressives, visant à garantir un accès privilégié aux matières premières tout en augmentant leur part de marché. Cela crée des pressions concurrentielles considérables sur la production domestique des pays de l'Afrique atlantique, qui peinent à soutenir cette compétition internationale. En parallèle, les besoins en matière de développement humain restent encore largement insatisfaits dans de nombreux pays riverains de l'Atlantique sud. Les écarts sont notables, avec des disparités importantes en matière d'accès aux services sociaux de base, à l'emploi, et à la réduction des inégalités. Ces disparités exacerbent la fracture existante entre les pays du Nord et ceux du Sud de l'Atlantique, en particulier en Afrique, où les défis socioéconomiques sont les plus prononcés.

En outre, le changement climatique vient complexifier davantage la situation dans cette région. L'espace Afro-atlantique, particulièrement vulnérable sur le plan environnemental subit les effets du réchauffement climatique, avec des répercussions directes sur la sécurité alimentaire et les migrations. Cependant, la capacité d'adaptation aux enjeux climatiques diffère considérablement entre les pays de l'Atlantique nord et ceux du sud, creusant un fossé de plus en plus visible dans leur résilience environnementale. (Okafor-Yarwood et al, 2020).

De surcroît, les problématiques sécuritaires ne cessent de s'aggraver. L'Afrique atlantique, en particulier, est une zone où la menace terroriste et le crime organisé prolifèrent. Cela affecte directement la stabilité des États concernés, augmentant leur vulnérabilité. La montée des activités liées à la piraterie, au trafic d'armes et de drogues, notamment en Afrique de l'Ouest, constitue une menace majeure pour la sécurité des routes maritimes. Ces pratiques illicites imposent des coûts économiques de plus en plus difficiles à soutenir, surtout dans un contexte où certains pays de la région manquent de ressources pour combattre ces menaces transnationales de manière efficace (Mouline, M. T., 2016)²

2.2. La vision Royale et le nouvel ordre atlantique :

Le vouloir construire ensemble est le seul gage pour un espace atlantique africain fiable et durable. C'est pourquoi l'initiative marocaine pour la promotion de l'espace Afrique atlantique gagnerait à s'inscrire dans une dynamique d'appropriation collective dans

² Mariam KERROUCH. (2024), « *L'espace Atlantique, enjeux et défis pour une ambitieuse initiative Marocaine* », Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc.

l'ensemble des pays de la région. Cela devrait être l'affaire des États, mais aussi, et surtout de la société civile et des peuples de la région. La mer est par nature un espace qui relie ce que les terres séparent. Considérés ainsi, les espaces maritimes de l'Afrique atlantique pourraient bien constituer les bases d'une identité fédératrice et former le socle d'une coopération constructive dans la région. L'initiative mériterait d'être consolidée par une appropriation partagée de l'espace dans un esprit de leadership collectif.

La réflexion marocaine vient d'ailleurs d'un ressenti légitime d'être souvent perçu comme situé dans la périphérie de la géographie africaine du nord alors que sa façade atlantique lui offre la possibilité de désenclaver les pays situés à l'est, à commencer par ceux du Sahel. Ce projet Atlantique marocain est donc un facteur d'intégration régionale et de développement pour les États du Sahel. La pertinence de cette initiative clairvoyante fait de la coopération Sud-Sud un choix stratégique à travers la consolidation de ses relations politiques et la diversification de ses partenariats fructueux avec les pays du Sud, notamment avec l'Afrique.

L'objectif principal de l'Initiative Royale de l'Afrique Atlantique est de faire de cet espace un haut lieu de communion humaine, un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international, tout en étant conscient des enjeux et des défis auxquels sont confrontés les pays africains, notamment, ceux situés sur la façade atlantique.

L'Initiative Royale constitue une avancée novatrice dans le domaine du régionalisme. Elle dépasse les autres formes de régionalisme, car elle met en avant un modèle holistique de coopération, axé sur l'Océan Atlantique et aborde des questions allant de l'économie à la sécurité, en passant par le développement social, les échanges culturels et la durabilité environnementale. Cette Initiative encourage le dialogue politique, la prise de décision conjointe et consensuelle, incite à la mobilisation du secteur privé africain atlantique et promeut la gestion concertée des défis sécuritaires qui s'imposent à la région³.

L'Initiative Royale pour l'Afrique Atlantique trouve des échos significatifs dans d'autres initiatives internationales similaires autour des bassins maritimes (l'Union pour la Méditerranée, le Forum Economique des îles de l'Océan Indien, le Partenariat pour la coopération atlantique, l'Initiative chinoise de la Route et de la Ceinture), centrées sur l'exploitation commune du potentiel économique des bassins maritimes et la prise en charge des défis sécuritaires, afin de bâtir une prospérité partagée.

³ Jamal Machrouh, « *la mer, élément de rééquilibrage stratégique* », Revue Horizon défense, N° 2, publication du Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur, Maroc.

2.3. Les leviers clés de la vision stratégique marocaine :

Cinq leviers principaux sont susceptibles d'être actionnés : le levier de l'appropriation du projet par tous les pays africains riverains de l'Atlantique, le levier de la mutualisation des moyens et des ressources maritimes dont disposent ces pays, le levier de l'inclusion des pays du Sahel via leur désenclavement, le levier de l'articulation qui vise l'arrimage de l'édifice de l'Afrique atlantique avec les autres initiatives adoptées au niveau continental et, enfin, le levier de l'opérationnalisation par la transformation de l'ambition africaine atlantique en des projets structurants et concrets.

2.3.1. Le levier de l'appropriation :

Il est en effet primordial, pour l'efficacité et la durabilité du projet atlantique africain, que toutes les parties prenantes aient conscience de l'importance de l'appropriation collective de l'espace visé. L'élément central dans l'adéquation de l'intégration est le sentiment profond chez tous les acteurs de l'appartenance à un espace fondé sur des identités conscientes et nourri par des ambitions agissantes. Il conviendrait donc de solidifier le support géographique par la volonté d'appartenance des acteurs qui passerait par l'appropriation de l'ambition d'intégration. (Mustapha AZIZI 2024).

2.3.2. Le levier de la mutualisation :

Aux ambitions maritimes devraient correspondre des moyens de réalisation adéquats. L'exploration, l'exploitation et l'aménagement territorial des espaces maritimes requièrent des moyens considérables qui restent souvent l'apanage des puissances maritimes dominantes. Or, l'écart entre les moyens dont disposent les pays africains de l'atlantique et l'étendue de leurs espaces et ambitions maritimes reste important. Toute exploration, exploitation et exercice de la souveraineté de l'État en mer supposent des moyens techniques, humains et financiers très élevés dont est manifestement dépourvue la majeure partie des pays de la région. C'est pourquoi le levier de l'appropriation par les pays africains riverains de l'Atlantique devrait être renforcé par celui de la mutualisation des moyens pour pouvoir ensemble constituer un acteur autonome et constructif. Cet impératif de fédération des moyens est d'autant plus valable que l'espace atlantique africain s'étend sur plus de 14 971 km de côte avec une Zone économique exclusive (ZEE) très vaste. Il est, en effet, évident que les moyens des pays africains atlantiques, pris individuellement, auront un impact marginal tandis que la mutualisation des moyens de l'ensemble de ces pays permettrait d'agrandir la marge de manœuvre et le seuil d'impact de ces derniers au niveau multilatéral.

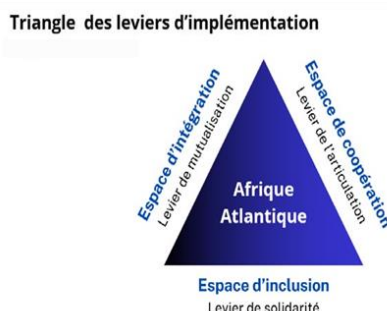
2.3.3. Le levier de l'inclusion :

La démarche initiée par le Royaume du Maroc en vue de l'édification d'un espace atlantique africain cohérent et prospère comporte deux initiatives complémentaires. D'abord, le processus de l'Afrique atlantique qui ambitionne la coopération entre les pays africains riverains de l'Atlantique dans trois domaines principaux : la coopération politique et sécuritaire, l'économie bleue, la connectivité maritime et énergétique et, enfin, le développement durable et la préservation de l'environnement. Une initiative qui vise la structuration de l'espace allant du Cap Spartel, au nord du Maroc, au Cap de bonne espérance, au sud de l'Afrique du Sud.

Ensuite, l'initiative de désenclavement des pays du Sahel en leur facilitant l'accès à l'océan Atlantique. Cette deuxième initiative implique la mise en place d'un maillage portuaire, mais aussi routier et ferroviaire pour connecter ces États sans littoral à l'espace atlantique africain. Ainsi, à l'espace de mutualisation et d'intégration de l'Afrique atlantique constitué des 23 pays riverains, s'ajouterait un espace de solidarité formé par les États du Sahel, pays sans littoral. Cet esprit de solidarité à l'endroit des pays du Sahel devrait être par la suite étendu aux autres pays africains enclavés comme la Zambie et la République Centrafricaine. Rappelons ici deux constats : d'une part, l'Afrique compte le plus grand nombre de pays sans littoral dans le monde ; et d'autre part, selon les Nations Unies, les pays enclavés voient leur produit intérieur brut amputé de 20 % du simple fait de leur non-accès à la mer. Une réunion de coordination sur l'initiative marocaine pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'océan Atlantique, s'est tenue en 2023 à Marrakech en présence des ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Tchad. Les participants ont salué l'approche inclusive et participative en vue de la concrétisation de cette Initiative et ont convenu de la création d'une « Task Force Nationale », dans chaque pays, pour préparer et proposer les modalités d'opérationnalisation de cette Initiative.⁴

⁴ Jamal MACHROUH. (2024), « *L'Afrique atlantique: une réflexion autour des indispensables leviers d'action* », Policy Center for the New South, Maroc.

Figure N°2 : Triangle des leviers d'implémentation



Source: Policy Center for the New South (Avril 2024)

L'initiative marocaine pour l'accès à la mer aux pays du Sahel ne peut être considérée comme un instrument temporel de politique étrangère ou qui procède d'un simple calcul tactique, mais la manifestation d'une conviction stratégique de l'impératif d'une solidarité agissante. Preuve en est : l'idée du désenclavement des pays du Sahel figurait déjà dans l'article 16 de la Convention régionale de 1991 relative à la Coopération halieutique entre les États africains riverains de l'océan Atlantique, une initiative initiée par le Maroc depuis 1989.

2.3.4. Le levier de l'articulation :

L'inclusion devrait rimer avec articulation dans le sens que l'initiative de l'Afrique atlantique inclut non seulement l'ambition d'intégration et de l'arrimage des pays du Sahel enclavé, mais aussi la coordination et les synergies avec les stratégies et programmes adoptés à l'échelle de l'Union Africaine. Il en est ainsi de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf) et de la stratégie africaine intégrée des mers et des océans. La réalisation de projets et actions développés dans le cadre de l'intégration africaine atlantique mériterait d'être en cohérence avec l'architecture continentale d'intégration. Il convient sur ce point de lever une inquiétude davantage conceptuelle qu'empirique. Le schéma d'intégration en Afrique comporte deux dynamiques distinctes, mais objectivement complémentaires. Une dynamique continentale chapeautée par l'Union africaine, et une dynamique régionale drainée par les Communautés économiques régionales (CER). L'Union Africaine permet, voire, encourage les intégrations régionales dans la mesure où celles-ci constituent une étape essentielle et un vecteur accélérateur de l'intégration continentale. L'essentiel est de veiller à une bonne synergie entre les dispositifs normatifs et institutionnels des deux cadres d'intégration, d'où l'importance du levier de l'articulation.

2.3.5. Le levier de l'opérationnalisation :

Le bilan de l'action africaine en matière d'intégration révèle un écart considérable entre les ambitions affichées et les réalisations constatées. Seulement 17 % du commerce intra-africain sont réalisés, en contraste avec les 68 % enregistrés au sein de l'Union Européenne (Rapport Union africaine, 2021). Ceci montre l'ampleur du défi auquel fait face l'intégration économique en Afrique. Ceci concerne aussi bien le segment continental piloté par l'Union Africaine que le segment régional piloté par les Communautés Economiques Régionales. Les avancées normatives et institutionnelles enregistrées, notamment à travers la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, devraient être renforcées par des réalisations concrètes sur le terrain qui bénéficieraient directement aux populations africaines. C'est pourquoi il est important que l'Initiative Royale de l'Afrique Atlantique soit propulsée par un tissu de projets structurants à forte valeur ajoutée. L'histoire du processus d'intégration européenne présente sur ce point des enseignements forts saisissants. Les pères fondateurs de l'intégration européenne ont débuté l'édifice de la construction par la concrétisation de la coopération dans deux domaines clés, à savoir le charbon et l'acier, et ce en instituant la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (European Union, 2023). La coopération dans ces deux secteurs a rapidement constitué une sorte de locomotive qui a tiré la coordination et l'intégration européennes presque dans tous les secteurs.

Dans ce sens, le processus de l'Afrique atlantique mériterait d'être fondé sur la concrétisation de la coopération et de l'intégration dans un nombre de domaines, mais avec des échéanciers et des objectifs bien établis. Un de ces projets structurants est le gazoduc Nigeria-Maroc, dont le coût est estimé à 25 milliards de dollars (OCP, 2021). Il ambitionne de relayer les zones de production de gaz du golfe de Guinée à l'Europe, en passant par 13 pays ouest-africains riverains de l'Atlantique, couvrant une distance de plus de 5 660 kilomètres. Il s'agira, à terme, du plus long gazoduc du monde passant par des espaces maritimes, mais aussi du plus grand projet de coopération en Afrique. Ce gazoduc, une fois achevé, pourrait transporter 30 milliards de mètres cubes de gaz par an. À ce projet de gazoduc, il est possible d'envisager un deuxième projet structurant qui pourrait d'ailleurs lui être complémentaire, à savoir celui de la sécurité alimentaire. Le gaz est en effet un élément important pour transformer la roche phosphorique en des engrais phosphatés. Cela signifie qu'il est raisonnable de réfléchir aux opportunités qui seraient offertes par le gazoduc pour renforcer les capacités d'une production compétitive des engrais phosphatés. Actuellement, l'Afrique subsaharienne représente 14 %

des terres arables mondiales, mais ne produit que 3 % des engrais mondiaux, soulignant le potentiel inexploité. Des engrais qui seraient à leur tour un vecteur important pour la matérialisation et la réussite des programmes de développement agricole dans la région de l'Afrique atlantique, une condition sine qua non pour la concrétisation de leur sécurité alimentaire. Ce schéma de projets structurants, inclusifs et régionalement bénéfiques, est aujourd'hui conforté par les récentes découvertes d'hydrocarbures au large de la Mauritanie et du Sénégal, avec des réserves estimées à 450 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Le gazoduc Nigeria-Maroc ne ferait pas que passer par les pays ouest-africains atlantiques, mais agrégerait et acheminerait tout le potentiel gazier de la région. Conséquence : l'offre globale, la compétitivité et les opportunités stratégiques induites par le gazoduc constitueraient des arguments solides pour se positionner sur le marché gazier mondial.

Conclusion

En somme, dans un monde en quête de nouveaux paradigmes pour assurer la stabilité et la croissance, l'Initiative Royale pour l'Atlantique émerge comme une vision géopolitique fondatrice. Loin de se limiter à un projet d'infrastructure régional, cette initiative constitue une véritable plateforme mondiale pour la paix des peuples et le développement économique intégré. Elle redéfinit l'espace Atlantique Sud non plus comme une périphérie, mais comme un nouveau centre de gravité pour la coopération internationale, la sécurité collective et la prospérité partagée.

Cette vision stratégique propose une rupture avec les schémas traditionnels d'aide au développement en instaurant un modèle de co-construction économique. En mettant à disposition ses infrastructures de pointe, le Maroc ne se contente pas d'offrir un corridor logistique ; il jette les bases d'un écosystème de croissance durable qui connecte le cœur de l'Afrique aux grandes routes commerciales mondiales. Cette nouvelle artère économique est une invitation à la communauté internationale à investir dans un espace de prévisibilité, de stabilité juridique et de rentabilité, créant ainsi un cercle vertueux où le développement économique devient le principal rempart contre la précarité et l'instabilité. L'initiative transforme la géographie des contraintes en une géographie d'opportunités, offrant au Sahel et à ses partenaires mondiaux une porte d'entrée sécurisée et compétitive vers les marchés d'Europe, des Amériques et au-delà. Au-delà de sa dimension économique, l'Initiative Royale est une réponse structurelle aux défis sécuritaires qui transcendent les frontières du Sahel. En s'attaquant aux racines de l'instabilité, elle contribue directement à la paix et la sécurité



régionales et mondiales. Une Afrique atlantique économiquement intégrée et prospère est une Afrique plus résiliente face aux menaces du terrorisme, du crime organisé et des migrations irrégulières. Le projet agit comme un stabilisateur géopolitique, favorisant la coopération interétatique sur des bases de confiance et d'intérêts mutuels. Il incarne une philosophie de sécurité par le développement, où la construction de routes, de ports et de zones industrielles est aussi cruciale que les accords de défense, car elle ancre durablement les populations dans une dynamique de progrès et de paix.

Enfin, cette initiative est l'expression la plus aboutie d'une diplomatie de solidarité et d'un leadership Sud-Sud authentique. Elle démontre que les solutions aux défis africains peuvent et doivent venir de l'Afrique elle-même, à travers des partenariats équitables et une vision partagée.

BIBLIOGRAPHIE

1. Abdellah Laouina. (2022), « *Le littoral dans le développement du Maroc et de sa politique atlantique* », Université Mohammed V de Rabat, Maroc.
2. Alix, Y., & Pelletier, J. F. (2011). « *Territoires enclavées et opportunités de marché : analyse des performances logistiques des corridors de transport en Afrique subsaharienne* ». Revue Organisations & Territoires.
3. Azizi, M., & Rabat. (2024). « *L'extension du Maroc sur l'océan Atlantique: Enjeux diplomatiques et défis économiques* », CFIE.
4. Banque mondiale. (2021), « *Rapport sur les échanges maritimes mondiaux* ».
5. Banque Africaine de Développement, (2022). « *Rapport sur les investissements marocains en Afrique* ».
6. Banque mondiale. (2023), « *Nigeria-Morocco Gas Pipeline Project Overview* ».
7. European Union. (2023), « *The History of European Integration: From Coal and Steel to the European Union* ».
8. Economia. (2024), « *Enjeux géomaritimes pour un Maroc atlantique* » :
<https://www.economia.ma/fr/content/enjeux-g%C3%A8maritimes-pour-un-marocatlantique>
9. EDZIMBI, F. X. N. (2018). « *De la problématique de la sous-traitance de l'économie maritime des Etats de la façade atlantique de l'Afrique par des puissances étrangères* », Espace Géographique et Société Marocaine.
10. El Houdaigui R., (2024), « *Géopolitique maritime du Maroc : Défis sécuritaires et projection sous-régionale* », Policy Center for the New South, Maroc.
11. Jamal MACHROUH. (2024), « *L'Afrique atlantique: une réflexion autour des indispensables leviers d'action* », Policy Center for the New South, Maroc.
12. Jamal MACHROUH. (2024), « *la mer, élément de rééquilibrage stratégique* », Revue Horizon défense, Collège Royal de l'Enseignement Militaire Supérieur, Maroc.
13. Mariam KERROUCH. (2024), « *L'espace Atlantique, enjeux et défis pour une ambitieuse initiative Marocaine* », Université Moulay Ismail de Meknès, Maroc.
14. Mouline, M. T. (2016). « *Géopolitique maritime du Maroc : Défis sécuritaires et projection sous-régionale* », Géo-économie,
<https://www.cairn.info/revuegeoeconomie-2016-2-page-111.htm>
15. Mohammed Tawfik MOULINE. (2025), « *Une vision Royale pour une Afrique atlantique intégrée* », Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), Maroc.

16. Mohammed Tawfik MOULINE. (2025), « *La dimension atlantique et son importance au niveau de la politique étrangère du Maroc* », Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), Maroc.
17. Okafor-Yarwood, I. (2020). « *The cyclical nature of maritime security threats: Illegal, unreported, and unregulated fishing as a threat to human and national security in the Gulf of Guinea* », African Security
18. Timbuktu Institute. (2024), « *Désenclaver le Sahel et connecter les pays côtiers: Enjeux de l'initiative atlantique du Roi Mohamed VI* ».
19. TOGOLA, L. (2021). « *La place du transport routier dans l'économie d'un pays enclavé : cas de la République du Mali* », Revue Française d'Economie et de Gestion.
20. Union Africaine (2022). « *Rapport sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel* ».
21. Yves Ekoué AMAÏZO. (2023), « *Souveraineté à géométrie variable en Afrique : Initiative Atlantique du Maroc avec quatre pays enclavés du Sahel* », Afrocentricity Think-Tank.
22. ZOUIRI, H., & BAKKACHA, B. (2019). « *La coopération Maroc-africaine : Quelques réponses face aux nouvelles contraintes économiques, sociales et environnementales* », Geopolitics and Geostrategic Intelligence.